

Jean-Louis Marie

Institut d'études politiques de Lyon

L'OUVERTURE CROISSANTE DE LA SCIENCE POLITIQUE À LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

Les approches sociologiques du politique sont les plus réceptives

La science politique française a achevé son institutionnalisation comme discipline universitaire autonome au début des années 1970. Elle vient de la philosophie politique, du droit public, de l'histoire et de la sociologie. L'économie et les psychologies eurent sur elle une influence plus sectorielle, contrairement à ce que l'on observe chez les politologues américains, en revanche moins ouverts à l'histoire et la sociologie (Blondiaux, 1997, p. 36). De ces origines découlent aujourd'hui cinq spécialités : histoire des idées et philosophie politique, relations internationales, méthodes de la science politique, sociologie politique, administration et politiques publiques. La très grande majorité des politologues relève actuellement des deux derniers groupes. La discipline traite ainsi un vaste ensemble d'objets, très ouverts, touchant aux institutions, processus et relations politiques, et n'exprime pas une épistémologie ou un point de vue spécifiques. Elle déploie des problématiques, des principes explicatifs et des entités agissantes de nature et de statut extrêmement variés (Marie, 2002, p. 32-34). Le programme des congrès de la principale association professionnelle des politologues donne à voir ce foisonnement¹. Il n'est l'apanage ni de la science politique, comme discipline, ni de la science politique française². Fondamentalement, on peut le réduire à trois approches qui se concurrencent sur certains sujets et s'en partagent d'autres : l'approche institutionnelle qui privilégie l'explication du politique par le politique ; l'approche philosophique centrée, souvent de façon normative, sur des questions au fondement du politique (la souveraineté, la légitimité, la justice...) ; l'approche sociologique qui donne au politique un

statut social et emprunte ses modèles explicatifs aux théories sociologiques (Favre, 1985, p. 40-41). Nous privilégierons ici les approches sociologiques qui se déploient dans deux spécialités: la sociologie politique, bien sûr, mais aussi l'analyse des politiques publiques. Ce sont elles, en effet, comme nous le verrons, qui communiquent de plus en plus avec la psychologie sociale.

La psychologie sociale comme cognition sociale

Les relations entre psychologie et politique sont depuis longtemps travaillées (Grawitz, 1985; Hermann, 1986; Iyengar et Mc Guire, 1993; Kuklinski, 2002). Le politologue reste tout de même confronté à deux difficultés de repérage.

La première vient de ce que ces travaux mêlent des approches dans lesquelles la psychologie et la politique sont tantôt objet et tantôt discipline, parfois les deux simultanément. Ainsi de la psychologie politique qui a pleinement droit de cité dans la science politique américaine. S'agit-il d'une psychologie politique, au sens d'une approche du politique avec les outils des psychologies, ou au sens où des psychologues professionnels politiseraient leur discipline? À moins qu'il ne s'agisse d'une science politique psychologique, faite par des politologues curieux des concepts et méthodes venus d'ailleurs, ouverts à un certain individualisme méthodologique et peut-être réservés par rapport à l'idée (corporative?) d'une irréductibilité du politique?

La deuxième source de perplexité pour un politologue provient de la pluralité des psychologies touchant, explicitement ou non, à ses objets: psychologie politique, psychologie sociale, et psychologie cognitive. Vu de l'extérieur, ce qui semble dominer, à partir de la fréquentation de manuels et traités de référence dans ces spécialités, ce sont des transversalités de plus en plus poussées. Les études de cognition sociale (Fiske et Taylor, 1991; Beauvois, Leyens et Deschamps, 1996 et 1997) nous paraissent les plus représentatives de ces convergences au plan problématique, conceptuel et méthodologique. La psychologie sociale cherche à définir un «regard» psychosocial qui garantirait sa spécificité au sein des sciences psychologiques. Nous l'entendrons ici comme la discipline qui s'intéresse «quels que soient les stimuli ou les objets, à ces événements psychologiques fondamentaux que sont les comportements, les jugements, les affects et les performances des êtres humains en tant que ces êtres humains sont membres de collectifs sociaux ou occupent des positions sociales (en tant donc que leurs comportements, jugements, affects et performances sont en partie tributaires de ces appartenances et positions)» (Beauvois, 1999, p. 310-311).

L'évolution des objets de la science politique exprime sa psychologisation

Mac Guire propose un découpage chronologique ternaire pour rendre compte de la succession des objets d'étude dans la science politique américaine. Les années 1940 et 1950 ont été dominées par l'étude de la personnalité politique, celle des *leaders* et au sein des masses. Ces thèmes sont appréhendés depuis des perspectives qui privilégient les déterminismes environnementaux, comme le marxisme, la théorie psycho-analytique et le behaviorisme stimuli-réponses. Psychiatres et anthropologues procurent des appuis disciplinaires externes. Dans les années 1960 et 1970, ce sont les attitudes politiques et les comportements de vote qui constituent les objets lourds. Le choix rationnel est le cadre de référence le plus commun. On s'efforce de saisir l'articulation entre cognition et affect dans les comportements de maximisation des utilités. Les sociologues et les théoriciens de la communication sont alors des appuis lourds pour les politologues. Depuis les années 1980, l'idéologie politique, entendue comme contenu et processus des systèmes de croyance est une question centrale. Le traitement de l'information est le paradigme central avec l'étude des heuristiques, la théorie de la décision et la théorie des schèmes. Les sciences cognitives et l'histoire représentent les ressources extérieures les plus substantielles (Iyengar et Mc Guire, 1993, p. 9-35).

En France, au début des années 1950, les études se concentrent autour de quelques objets : la vie politique, les partis politiques, les élections, l'opinion, les idéologies, les idées politiques, les relations internationales. Une grande part de la science politique adopte alors une problématique institutionnaliste et fonctionnaliste. Le régime politique, le système des partis, l'opinion et ses modes d'expression sont les grandes variables tenues pour déterminantes dans leurs interrelations (Favre, 1985, p. 38). Avec les années 1980 s'ouvrent de nouveaux domaines de recherche : la socialisation politique, le discours politique, les catégories dirigeantes, les mobilisations collectives, les représentations et leur dynamique, l'histoire et l'épistémologie de la science politique (Favre, 1985, p. 40). Comme souvent, les dynamiques sociétales suscitent, voire imposent, de nouveaux objets de recherche, et comme souvent encore, avec une bonne quinzaine d'années de décalage par rapport à ce qui s'observe aux États-Unis³. Le développement de l'État et de l'action gouvernementale avait fait naître là-bas, dans les années 1960, l'analyse économique de la bureaucratie et l'étude des politiques publiques. Dans les années 1980, cette dernière va devenir en France une spécialité florissante et conquérante de la science politique. D'autres questions émergent, à peu près à la même période, elles aussi déjà travaillées Outre-Atlantique et prolongées jusqu'à aujourd'hui. L'intégration politico-culturelle des minorités et les mobilisations qui y sont liées, l'étude des rapports de genre, les formes nouvelles d'engagement dans l'action et les dynamiques du militantisme, le développement des causes humanitaires et morales, la confiance/défiance des citoyens ordinaires dans le politique (ses acteurs, institutions et actions), la quotidienneté du rapport au politique sont quelques-uns de ces thèmes miroirs des transformations de la société française depuis vingt ans. Ils sollicitent de plus en plus lourdement les ressources de la psychologie sociale cognitive.

Plusieurs logiques proprement intellectuelles et académiques se sont combinées dans ce renouvellement des questions, outre l'impact de l'évolution des mœurs et des rapports socio-politiques. Les trente dernières années ont été marquées par une professionnalisation et une spécialisation croissante des politologues liées à l'institutionnalisation et l'autonomisation de leur discipline. Ces nouveaux entrants dans le champ vont chercher à évincer la génération précédente issue de disciplines plus anciennes. La stratégie qu'ils mettront en œuvre, banale, consistera donc à susciter de nouveaux objets ou à prétendre au renouvellement des anciens. Ils utiliseront à satiété un double argument : la science politique est trop en surplomb, trop déconnectée, par rapport aux enjeux centraux, vivants, contemporains (du fait de son institutionnalisme et de sa normativité). Elle est épistémologiquement myope ou naïve, quand elle n'est pas tout simplement complice de l'ordre politico-symbolique dominant. La relecture de Durkheim et Bachelard par Bourdieu, Chamboredon et Passeron (1968) va servir de manifeste épistémologique à cette nouvelle génération de sociologues du politique regroupés de façon très cohérente autour d'une revue nouvelle *Politix*. Bourdieu, principalement, mais aussi Foucault, Weber, Elias et l'École des Annales seront les grandes références emblématiques de ces chercheurs souvent partis du marxisme. Ces références vont s'élargir progressivement.

En effet, la science politique illustre localement un mouvement d'ensemble de transformation des sciences de l'homme et de la société. Avec Andler, on veut parler de l'effondrement, « moins sous l'effet de réfutations frontales, que par effritement et désintérêt », des grands paradigmes : marxisme, structuralisme, psychanalyse, behaviorisme, relativisme culturaliste, structuro-fonctionnalisme. À leur place, ici comme ailleurs, se développent des « programmes de recherche apparemment plus modestes, sans doute plus solides mais surtout plus perméables aux contributions d'autres disciplines et aux critiques de courants rivaux » (Andler, Fagot-Largeault, Saint-Sernin, 2002, p. 12). Objets classiques ré-interrogés et questions émergentes vont ainsi faire l'objet d'un travail critique systématique de « déconstruction ». La sociologie politique va traquer, dans le discours des acteurs et dans celui des analystes, le substantialisme, l'essentialisme (ou les illusions de...). Les pseudo-homogénéités des collectifs, la propension intéressée des acteurs institutionnels à l'amnésie ou à la nostalgie des origines, la naïveté des consensus, l'apparente cohérence des expériences et des parcours militants sont mises en question méthodiquement. Sur quoi s'appuie ce criticisme, parfois mécanique ? Aux ressources déjà évoquées vont s'ajouter au cours des dernières années les interactionnismes, l'analyse stratégique, les approches cognitives.

La science politique se « cognitivise », elle se rapproche ainsi de la psychologie sociale qui connaît la même évolution. Des transferts notionnels ont été opérés de longue date. On les repère dès les travaux sur la personnalité politique et ils s'amplifient au cours de la période centrée sur les attitudes et les comportements politiques. Les notions d'attitude, de socialisation ou bien encore celle de représentation ont été adoptées très tôt par les politologues. Plus fondamentalement peut-être, ils ont depuis longtemps repris à leur compte une des idées fondatrices de la psychologie sociale portée par Mead : les phénomènes mentaux sont le produit des processus d'interactions sociales dans lesquels sont engagés les individus (Guillo, 2000, p. 147). N'est-ce pas le *leitmotiv* réitéré par l'une des plus fameuses recherches de l'histoire de la science politique, menée par Lazarsfeld, Berelson et Gaudet en 1944, « The People's

Choice», au terme de laquelle il ressort que le vote est un comportement individuel mais réglé par des normes collectives, celles des divers groupes auxquels on appartient ? Les relations interpersonnelles au sein des groupes primaires, famille, voisins, amis jouent un rôle décisif dans la formation des préférences politiques. (Mayer et Perrineau, 1992, p. 56 et 58). Une autre grande enquête de référence, «The american voter», publiée en 1960 par Campbell, Converse et Miller, à partir de méthodes et d'orientations théoriques différentes, confirmera cette importance de l'appartenance de groupe. L'identification des électeurs à un parti politique est facilitée par leur identification à une communauté d'appartenance, ethnique, religieuse ou syndicale (Mayer et Perrineau, 1992, p. 60).

Cette logique de transfert conceptuel, déjà ancienne comme on le voit, est aujourd'hui stimulée par l'inscription partielle de la science politique et de la psychologie sociale dans l'expansion continue du mouvement cognitif touchant toutes les sciences sociales et humaines depuis les années 1960 (Gardner, 1993 et Tiberghien, 2002). Trois domaines de recherche en science politique illustrent, chacun à leur façon, ce développement. Il s'agit des approches, dites «cognitives», des politiques publiques, des mouvements sociaux et de l'opinion. Du premier au troisième domaine, la relation aux sciences cognitives se renforce. Elle va pour l'essentiel, nous semble-t-il, du simple emprunt de vocabulaire à de véritables transferts méthodologiques et paradigmatiques.

L'analyse cognitive des politiques publiques est très proche de la cognition sociale. Elle peut parfois se poser des questions qui ne sont pas très éloignées de celles de la psychologie cognitive, par exemple sur la mémoire. En revanche, elle ne partage pas son souci de modélisation et d'expérimentation. Elle n'entretient tout simplement aucune relation avec les neurosciences. Au point de départ de l'approche cognitive des politiques publiques, on trouve un scepticisme marqué à l'encontre de l'idée d'une action publique rationnelle. Alors qu'aux États-Unis les débats sont denses autour de la Théorie des Jeux ou du Choix Rationnel, en France, il semble aller de soi que la recherche sur l'action publique ne peut prendre la rationalité pour postulat. Il faut probablement voir dans cette pseudo-évidence la réaction des chercheurs à des siècles de prétention étatique à incarner la Raison dans son universalité, contre les archaïsmes, les particularismes égoïstes et les jeux partisans réputés stériles. Ce scepticisme a conduit à mettre l'éclairage sur la pluralité des logiques d'action à l'œuvre dans toute politique publique ainsi que sur les idées qui s'y confrontent. On notera d'ailleurs que les termes «cognition» et «idées» souvent semblent interchangeable dans ces travaux. Deux perspectives sont privilégiées. «La première, qui relève d'une sociologie des acteurs, s'intéresse aux producteurs des représentations qui orientent les politiques publiques. La seconde, qui relève d'une perspective sociogénétique, cherche à rendre compte de la production des catégories au fondement des politiques publiques.» (Hassenteufel et Smith, 2002, p. 54). Les politologues s'interrogent donc sur l'émergence des visions du monde, des cadres d'interprétation, des univers de sens, qui s'expriment et s'affrontent dans l'action publique. Il s'agit de saisir la relation entre les transformations des représentations politiques et les changements de l'action publique. L'objectif est également de mieux appréhender les modes d'articulation et d'emboîtement de différents niveaux d'interprétation du monde: les valeurs, les normes, les schèmes, les images ou raccourcis cognitifs (Muller, 2000). À travers ces notions très larges, très ouvertes, d'aucuns diraient très floues, de représentations, d'univers de sens, de visions du monde... l'approche cognitive a marqué un

infléchissement (fonctionnaliste ?) dans l'analyse de l'action publique. Comme l'exprime P. Muller, elle a donné à voir que «l'objet des politiques publiques n'est plus seulement de résoudre des problèmes, mais de construire des cadres d'interprétation du monde» (Muller, 2000, p. 189). Cette approche «cognitive» est discutée depuis au moins deux points de vue distincts, l'un méthodologique, l'autre plus théorique. Le premier pose la question de l'exploitation des entretiens réalisés auprès des acteurs et de leur objectivation. Le second invite à mieux articuler la question des visions du monde avec celle des intérêts qui les sous-tendent et des institutions qui les contraignent.

Les approches «cognitives» des mobilisations semblent pour leur part redécouvrir certaines des notions fondatrices de la psychologie sociale. C'est le cas avec les notions de structure des opportunités, de dégel cognitif ou d'alignement des cadres. Elles proviennent de travaux menés aux États-Unis, dans le prolongement critique des théories de la mobilisation des ressources, à propos des mobilisations ethniques des années 1960 et 1970. Fondamentalement, ces notions nous ramènent à la critique de l'objectivisme et à la thèse du primat causal de la situation subjective sur la situation objective formulée au début des années 1920 avec le théorème de Thomas. De robustes vérités sont ainsi reconquises depuis dix ans. Il ne suffit pas que des opportunités existent, encore faut-il qu'elles soient perçues par les acteurs. Pour comprendre l'action collective, il faut comprendre le sens que les individus attribuent à leur situation et à leur action. La mobilisation a d'autant plus de chances d'être puissante que nombreux sont les individus qui partagent une conception commune de l'origine de leurs difficultés et de la nature de leurs adversaires. Lewin l'avait noté, adopter de nouvelles croyances, qui poussent éventuellement à la participation, suppose d'abord de douter des anciennes. Les acteurs, pour ce faire, doivent donc être libérés ou dégelés cognitivement. Ils seront peut-être ainsi mieux en mesure d'aligner leurs cadres cognitifs, c'est-à-dire leurs schémas de perception et d'interprétation du monde qui organisent leur expérience et guident leurs actions.

Les études d'opinion, quant à elles, semblent aujourd'hui surtout marquées par une forme de «retour au politique». Cela signifie qu'à rebours d'explications psychologiques et sociologiques trop réductionnistes, des travaux récents intègrent mieux l'influence du processus politique lui-même sur ce que pensent les citoyens. Les prises de position des *leaders* d'opinion, les campagnes électorales, la façon dont les alternatives et les choix sont simplifiés par les partis politiques et les médias, sont aujourd'hui mieux pris en compte par les politologues comme ressources dont disposent les citoyens pour produire une opinion, pour s'orienter dans le politique. L'essentiel n'est peut-être pas là cependant. La dynamique qui nous paraît la plus remarquable réside dans le centrage progressif des études d'opinion sur les inférences déployées par les citoyens pour aboutir à un jugement. On s'interroge également sur la stabilité, la robustesse des opinions. La vision idéaliste d'un citoyen informé et participant a laissé la place à une énigme : comment les citoyens gèrent-ils et surmontent-ils leur sous-information et leur faible intérêt quotidien pour le politique et parviennent-ils, tout de même, à donner un sens cohérent à la plupart des questions ? L'idéal du peuple souverain homogène n'a pas résisté davantage. On se demande à présent si tous les citoyens raisonnent de la même façon, sur toutes les questions, quels que soient les moments. Pour répondre, les politologues vont puiser abondamment dans les recherches menées en psychologie cognitive et en cognition sociale. Ils mobilisent les notions d'heuristique, de *shortcut*, de

schème, intègrent les travaux relatifs aux biais et automatismes du raisonnement et s'interrogent sur le fait de savoir si les mécanismes d'inférence se déploient plutôt en ligne ou sont fondés sur la mémoire (Sniderman, 1998, p. 124-131).

La convergence est également méthodologique. En étude d'opinion on a largement renoncé à la pseudo-neutralité du chercheur qui devrait absolument se garder de perturber le cours et le produit du raisonnement de la personne étudiée. On se rapproche d'une posture expérimentatrice. Par le recours à des groupes de discussion, par des contradictions et des contre-arguments, par des variations sur l'ordre des questions, leur formulation ou leur mise en perspective, on cherche à mieux dégager les dynamiques argumentaires interactives et les points nodaux de l'élaboration d'une opinion (Grunberg, Mayer, Sniderman, 2002).

On veut également évaluer l'importance de l'information, des connaissances, en tant que données, par rapport aux affects, aux valeurs et aux croyances dans l'élaboration des opinions et la relation à l'action. L'heure n'est plus aux oppositions binaires dans lesquelles s'affronteraient, d'une part, les tenants d'un irrationalisme héritier de la psychologie des foules de Le Bon, pour partie conforté par certaines thèses élitistes, et, d'autre part, les tenants d'un citoyen idéal, informé, guidé par la Raison, voire, plus récemment, rationnel et calculateur. Tous les travaux reconnaissent l'interaction complexe des émotions et de la cognition et leur influence mêlée sur les jugements et les dispositions à l'égard de l'engagement. Cette interaction constitue aujourd'hui un programme de recherche lourd dans une psychologie politique qui l'appréhende majoritairement depuis le paradigme du traitement de l'information. (Comment est-elle filtrée, encodée, traitée; comment s'articulent les données nouvelles et celles déjà disponibles en mémoire, etc.) Les déclinaisons de ce paradigme marquent de sensibles nuances. Certains auteurs développent une perspective en terme d'apprentissage au cours de l'enfance de prédispositions symboliques durables. À partir de cet équipement précocement implémenté les individus répondraient tout au long de leur existence aux mots et symboles politiques émanant de leur environnement (Sears, 2001). D'autres entretiennent un rapport nettement plus étroit avec la neurobiologie et les neurosciences cognitives. Le processus de traitement de l'information implique le système limbique qui gère automatiquement nos émotions. Selon que l'agent se trouve confronté à des situations qu'il a déjà expérimentées par le passé, positivement ou négativement, ou à des situations nouvelles, se déclenchent en lui des émotions qui vont guider son utilisation de l'information. Ainsi, par exemple, des électeurs anxieux utiliseront davantage l'information qu'ils peuvent extraire des débats électoraux en cours que des électeurs apaisés, plus portés à s'en remettre à des identifications partisans dont ils sont déjà maîtres (Marcus et Mackuen, 2001). Ces emprunts au matérialisme réductionniste des neurosciences posent plusieurs questions encore largement ouvertes. La principale est probablement de savoir en quoi la connaissance micro de la structure et du fonctionnement du cerveau peut apporter un gain réel à la compréhension de phénomènes sociétaux tels que l'opinion publique et les comportements électoraux?

L'ouverture croissante de la science politique à la cognition sociale rend optimiste. Ce que les politologues devraient avoir perdu en idéalizations et en déterminations réductrices est largement compensé par ce que leur objet gagne en complexité. Au-delà des transferts conceptuels et

méthodologiques, ils disposent potentiellement à présent d'une anthropologie renouvelée. Les bons auteurs le savaient de longue date, les psychologies actuelles le mesurent : *Homo politicus* est beaucoup plus complexe et subtil qu'on ne l'a longtemps et paresseusement admis. Capable de raisonnements fins ou rustiques, selon sa motivation, calculateur intelligent et sensible, innovateur et attaché à ses héritages, il offre encore de très belles perspectives de recherche à la science politique.

NOTES

1. À Rennes en 1999, les six tables rondes avaient pour thème : Le modèle français de laïcité – contestations et renégociations ; Juger la politique ; Les intégrations régionales ; Les effets d'information mobilisations-agendas-préférences ; Le national populisme en Europe ; Les figures de l'ennemi intérieur. À Lille en 2002, les cinq tables rondes portaient sur : La mondialisation ; La règle électorale ; Pour une science politique de l'administration ; La radicalisation politique ; L'institutionnalisation de l'Europe.
2. Blondiaux, *op cit.* p. 16, évoque à propos de la science politique américaine la « vision agonistique (très largement partagée) d'une discipline tout à la fois pluraliste et divisée, prise dans un dialogue de sourds permanent où des sectes se partageraient dans un combat incessant les postes et les publications ».
3. Les références théoriques et les méthodologies utilisées le montrent de façon limpide.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDLER, D., FAGOT-LARGEAULT, A., SAINT-SERNIN, B., *Philosophie des sciences*, Paris, Gallimard folio essais, deux volumes, 2002, 1334 p.
- BEAUVOIS, J.-L., DESCHAMPS, J.-C. (dir.), *Des Attitudes aux attributions ; sur la construction de la réalité sociale*, Grenoble, 1996, 366 p.
- BEAUVOIS, J.-L., LEYENS, J.-Ph. (dir.), *L'Ère de la cognition*, Grenoble, 1997, 355 p.
- BEAUVOIS, J.-L., DUBOIS, N., DOISE, W. (dir.), *La Construction sociale de la personne*, Grenoble, 1999, 373 p.
- BLONDIAUX, L., « Les tournants historiques de la science politique américaine », *Politix*, n° 40, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 7-38.
- BOURDIEU, P., CHAMBOREDON, J.-C., PASSERON, J.-C., *Le Métier de sociologue*, La Haye et Paris, 1980 (3^e édition), 357 p.
- FAVRE, P., « Histoire de la science politique », in GRAWITZ, M., LECA, J. (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, volume 1, p. 3-45.
- FISKE, S., TAYLOR, S., *Sociale cognition*, New York, McGraw-Hill, Inc, 2^e édition, 1991, 718 p.
- GARDNER, H., *Histoire de la révolution cognitive : la nouvelle science de l'esprit*, Paris, Payot, 1993, (1^{re} édition américaine 1985).
- GRAWITZ, M., « Psychologie et politique », in GRAWITZ, M., LECA, J. (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, volume 3, 1985, p. 1-139.

GREEN, D., SHAPIRO, I., « Choix rationnels et politique. Pourquoi en savons-nous toujours aussi peu ? », *Revue française de science politique*, vol. 45 (1), février 1995, p. 96-129.

GUILLO, D., *Sciences sociales et sciences de la vie*, Paris, PUF, 2000, 312 p.

HASSENTEUFEL, P., SMITH, A., « Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques à la française », *Revue française de science politique*, vol. 52 (1), février 2002, p. 53-73.

HERMANN, M. (dir.), *Political Psychology*, San Francisco et Londres, Jossey-Bass Publishers, 1986, 524 p.

IYENGAR, S., MC GUIRE, W. J. (dir.), *Explorations in political psychology*, Durham et Londres, Duke University Press, 1993, 481 p.

KUKLINSKI, J. (dir.), *Citizens and Politics; Perspectives from Political Psychology*, Cambridge University Press, 2001, 520 p.

MARCUS, G., MAC KUEN, M., « Emotions and Politics: The Dynamic Functions of Emotionality », in KUKLINSKI, J. (dir.), *Citizens and Politics. Perspectives from Political Psychology*, Cambridge University Press, 2001, p. 41-67.

MARIE, J.-L., « Pour une approche pluridisciplinaire des modes ordinaires de connaissance et de construction du politique », in MARIE, J.-L., DUJARDIN, PH., BALME, R. (dir.), *L'Ordinaire. Modes d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2002, 338 p.

MAYER, N., PERRINEAU, P., *Les Comportements politiques*, Paris, Armand Colin Cursus, 1992, 160 p.

MAYER, N., GRUNBERG, G., SNIDERMAN, P., *La Démocratie à l'épreuve une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 349 p.

MULLER, P. (dir.), « Les approches cognitives des politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 50 (2), Paris, Presses de Sciences Po, avril 2000.

SEARS, D., « The Role of Affect in Symbolic Politics », in KUKLINSKI, J. (dir.), *Citizens and Politics. Perspectives from Political Psychology*, Cambridge University Press, 2001, p. 14-40.

SNIDERMAN, P., « Les nouvelles perspectives de la recherche sur l'opinion publique », *Politix*, n° 41, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 123-176.

TIBERGHIEU, G. (dir.), *Dictionnaire des sciences cognitives*, Paris, Armand Colin, 2002, 336 p.